

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 12 février 2024

portant nomination du coordinateur national du comité interministériel relatif à Eurêka

NOR : ECOI2401643A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le décret n° 86-294 du 27 février 1986 instituant un comité interministériel relatif à Eurêka, notamment son article 5,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Madame Jeanne Andrade est nommée coordinateur national du comité interministériel relatif à Eurêka, pour une durée de quatre ans renouvelable, en remplacement de Madame Charlotte Calvet.

Article 2

Le présent arrêté est publié au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 février 2024

Pour le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique
et par délégation, le directeur général des
entreprises

Thomas COURBE

Pour la ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche
et par délégation, la directrice générale de la
recherche et de l'innovation

Claire GIRY